



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mardi 22 juillet 2025

La ministre Annie Genevard réaffirme son engagement pour une agriculture durable : huit nouveaux plans d'action validés dans le cadre du PARSADA pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et avancer vers des solutions concrètes qui préservent à la fois notre agriculture, notre santé et notre environnement

Les travaux du Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures (PARSADA) se poursuivent. Une réunion du comité inter-filières, associant des représentants des filières (interprofessions et instituts techniques) et différents partenaires scientifiques et professionnels (notamment INRAEⁱ, ANSESⁱⁱ, CIRADⁱⁱⁱ, Chambres d'agriculture France, etc.), s'est tenue le 22 juillet sous la Présidence de Maud Faipoux, Directrice générale de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Huit nouveaux plans d'actions ont été validés à cette occasion, visant à lutter contre des menaces majeures pour les filières agricoles françaises (ravageurs, adventices, maladies...) :

- les insectes piqueurs suceurs pour la filière horticulture ;
- la gestion des sclérotinioses pour la filière fruits et légumes transformés ;
- le mildiou des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) pour la filière PPAM ;
- le mildiou du houblon (*Pseudoperonospora humuli*) pour la filière PPAM ;
- les bioagresseurs de la canne à sucre pour la filière cultures ultra-marines ;
- la gestion de l'enherbement et de fin de cycles en bananeraies pour la filière cultures ultra-marines ;
- la lutte contre les maladies dans les cultures de diversification végétale pour la filière cultures ultra-marines ;
- les ravageurs pour la filière de production agriculture biologique.

Ces huit plans d'action s'ajoutent aux [cinq plans d'action](#) validés le 21 mai dernier au titre de la « vague 2 » du PARSADA, et aux quinze premiers plans d'action de la « vague 1 », initiée à la fin 2023, portant le nombre total de plans d'action à 28.

Tout porteur d'un projet répondant à l'un de ces [28 plans d'actions](#) peut candidater à l'appel à projets ouvert par FranceAgriMer le 30 juin 2025, doté d'une enveloppe de 45 millions d'euros, permettant de

Contact presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

poursuivre la dynamique et construire les solutions de demain. Les dossiers seront examinés par un comité scientifique et technique, dont la coprésidence a été confiée à l'ACTA et à INRAE. Les projets devront répondre à l'urgence des agriculteurs à répondre aux impasses prioritaires.

Le [téléservice de FranceAgriMer est accessible ici](#).

En 2024, ce sont 143 millions d'euros au titre du PARSADA qui ont été engagés pour la recherche d'alternatives en lien étroit avec les différentes parties prenantes. Cinquante projets ont été déposés, parmi lesquels 32 ont été retenus à date et financés dans le cadre des 15 premiers plans d'action. En 2025, 50 millions d'euros ont de nouveau été dédiés au PARSADA.

« Face aux défis majeurs que représentent la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques et la protection durable de nos cultures, la recherche est une arme essentielle. Le PARSADA incarne cette dynamique collective où filières, instituts techniques, chercheurs et chambres d'agriculture unissent leurs forces pour construire des solutions alternatives efficaces. Je crois profondément en cette voie d'innovation responsable et je m'engage pleinement à soutenir ces initiatives, garantes d'une agriculture plus durable et respectueuse de notre environnement. » Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

ⁱ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

ⁱⁱ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

ⁱⁱⁱ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement